Francine Bauloz, Ariane Cevey et Eric Métral

Le Service Educatif Itinérant de Genève¹

40 ans de Soutien, d'Ecoute et d'Itinérance

Résumé

L'Education Précoce Spécialisée (EPS) est une des mesures de pédagogie spécialisée essentielles offertes dans la période préscolaire. Les Services Educatifs Itinérants (SEI) en sont les principaux, et souvent uniques, mandataires. Il en existe dans chaque canton de Suisse Romande et au Tessin. Les rencontres organisées dans le cadre de l'Association Romande des Praticiens en SEI (ARPSEI) pour les pédagoques et du Collège latin des Responsables SEI montrent la cohérence des valeurs d'intervention et de nombreuses similitudes dans les fonctionnements. Dans cet article, nous souhaitons présenter le Service Educatif Itinérant de Genève qui fête en 2009 ses quarante ans d'existence: son histoire, son évolution, ses prestations actuelles ainsi que le rôle des psychologues qui y travaillent. En guise de conclusion, quelques mots suite à l'entrée en viqueur de la RPT. Quelques mots qui ne sont que le début d'autres échanges dont vous souhaiteriez profiter.

Zusammenfassung

Heilpädagogische Früherziehung (HFE) ist eine der wichtigsten Massnahmen, welche im Bereich Sonderpädagogik im Vorschulalter angeboten wird. Die Heilpädagogischen Früherziehungsdienste sind die Haupt-, oftmals die einzigen Leistungserbringer in diesem Bereich. Solche Dienste existieren in jedem Kanton der Westschweiz sowie im Tessin. Die Treffen im Rahmen des Westschweizer Verbandes der heilpädagogischen Früherzieher und Früherzieherinnen (Association Romande des Praticiens en SEI ARPSEI) für Pädagogen und Pädagoginnen und des Kollegiums der heilpädagogischen Früherziehungsverantwortlichen (Collège latin des Responsables SEI) belegen die gemeinsamen Werte bei der Intervention sowie bei einer Vielzahl vergleichbarer Abläufe. Im folgenden Artikel möchten wir den heilpädagogischen Früherziehungsdienst des Kantons Genf vorstellen, der 2009 sein 40-jähriges Jubiläum feiert. Es wird auf seine Geschichte, seine Entwicklung, seine aktuellen Dienstleistungen sowie auf die Rolle der dort tätigen Psychologen und Psychologinnen eingegangen. Als Schlusspunkt noch einige Bemerkungen zur Inkraftsetzung der NFA; diese Bemerkungen sollen jedoch nur den Anstoss zum weiteren Austausch sein, einem Austausch von dem Sie alle profitieren können.

Un peu d'histoire

En Suisse Romande, le premier Service Educatif Itinérant (SEI) est créé en 1958 dans le canton de Vaud, sur l'initiative de Mme Renée Delafontaine. Mme Carmen Fernandez Kreis, psychologue genevoise, en assuma la responsabilité jusqu'en 1969, année durant laquelle l'ASA (Association d'aide aux personnes avec un handicap mental, aujourd'hui «ASA-Handicap mental») crée le premier SEI du canton de Genève. Mme Fernandez Kreis en fut la directrice jusqu'en 1996.

¹ Il sera possible d'en savoir plus à la lecture du futur «Cahier de la FAPSE (Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education – Université de Genève)» sur le Service Educatif Itinérant à paraître en 2009.

En 1980, le SEI genevois est rattaché à l'association Astural, une association privée genevoise dont le but est d'entreprendre des actions d'entraide en faveur des enfants et adolescents qui présentent des difficultés dans leur développement et dans leur environnement socioculturel.

La première prestation du SEI, de soutien à domicile d'enfants en situation de handicap, sera bientôt suivie de deux autres: l'«Antenne», crée en 1993, se définit comme un mandat d'appui et de prise en charge précoce d'enfants en difficulté d'intégration dans les lieux d'accueil de la petite enfance genevoise. Quant au «Pôle enfants à risques», il est créé en 2003 pour le suivi d'enfants dont le ou les parents présentent des problématiques de type psychosociales.

Aujourd'hui, l'équipe du SEI est composée de 12 psychologues. Les trois prestations («pôles») ont chacune leurs procédures, leurs particularités, ainsi qu'un nombre de postes et de places déterminés.

Le pôle «Enfant en situation de handicap»

Appelé aussi le «SEI classique», ce pôle est le mandat premier octroyé aux services éducatifs itinérants. Créés à l'origine pour atteindre des enfants en situation de handicap vivant dans des familles éloignées géographiquement des centres, ces services itinérants se sont développés en ville également et ont gardé cette spécificité «d'aller à domicile», au vu des bénéfices retirés par les familles.

Le pôle «Antenne»

En 1992 déjà, un rapport de la Commission Intégration du Groupe Petite Enfance montrait le besoin de soutien des équipes éducatives lors de l'intégration d'un enfant souffrant d'un handicap avéré (terme de l'époque) en crèche ou jardin d'enfants. La Commission sollicitait alors l'association ASTURAL pour apporter son savoir-faire. Le SEI prépara un «projet pilote» afin de mandater ses psychologues à intervenir pour faciliter l'intégration de ces enfants inscrits dans des crèches, jardins d'enfants et garderies du canton de Genève. Un poste à 40% fut octroyé pour ce travail en 1993. Deux ans plus tard, un bilan exposant non seulement la qualité des interventions mais surtout des besoins bien plus importants que l'évaluation initiale avait pu le montrer permit une augmentation du nombre de postes jusqu'au nombre de deux actuellement.

En 1998, une lettre des autorités du Département de l'action Sociale et de la Santé officialisait le mandat. L'Antenne du SEI pouvait ainsi rester un acteur essentiel au soutien des enfants en difficultés d'intégration.

Le pôle «Enfant à risques»

Dès les années 2000, notre service a été régulièrement sollicité par différentes institutions du canton de Genève s'occupant de la prévention et de la protection de la jeunesse. Leurs préoccupations concernaient la prévention de la santé psychique et physique d'enfants évoluant dans des familles dites vulnérables et risquant de présenter un retard de développement. Leurs demandes au SEI étaient essentiellement ciblées sur l'observation du développement de l'enfant, sur la mise en place d'un suivi pédagogique et psychologique dans son lieu de vie et sur un soutien à la relation parents - enfant. L'équipe du SEI, constituée de psychologues, permettait d'envisager une entrée en matière pour ces situations. Restait à régler les questions de l'autorisation par l'autorité cantonale et du financement...

L'élargissement du mandat du SEI fut obtenu suite à la présentation d'un projet écrit ainsi qu'à un premier bilan de satisfaction des services demandeurs pour quelques prises en charge ponctuelles offertes par le SEI les années précédentes.

Malheureusement, malgré un rapport intermédiaire démontrant la pertinence et l'intérêt de nos interventions, malgré un récent point de situation et une longue liste d'attente, il n'a pas été possible à ce jour d'obtenir des moyens supplémentaires en personnel pour ce pôle.

Tableau récapitulatif et comparatif des trois pôles

	Pôle «Enfant en situation de handicap»	Pôle «Antenne»	Pôle «Enfant à risques»
POPULATION	0-6 ans, enfants atteints de déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles, de troubles du comportement et de la communication	0-6 ans, enfants qui présentent des difficultés d'intégration, de comporte- ment, d'apprentissage ou des retards de développe- ment	0-6 ans, enfants à risque de retard de développement, vivant dans des familles en situation de grande vulnérabi- lité (troubles psychiatriques, retard mental, addiction)
LIEUX	A domicile, en crèche et jardin d'enfants (IPE)	En crèche, garderie et jardin d'enfants (IPE)	A domicile, en crèche et jardin d'enfants (IPE)
DEMANDE	Parents, médecins	Responsables des institutions de la petite enfance et leurs équipes, parents	Service de protection des mineurs, médecins, parents
CRÉATION	1969	1993	2003
POSTES (2009)	5,8	2	1
NOMBRE D'ENFANTS SUIVIS EN 2008	141	58	19
FINANCEMENT	DIP ² /SFSS ³	DIP/SFSS/Ville de Genève	DIP

² DIP: Département de l'Instruction Publique

Nos valeurs et nos principes

La précocité de l'intervention: faire vite et bien, un impératif.

Pour l'enfant, la précocité de l'intervention a un impact majeur sur son développement et sur son comportement. Elle permet de soutenir les apprentissages sensori-moteurs, de développer les notions cognitives de base, les compétences de communication et de favoriser les capacités relationnelles.

Pour les parents, quel que soit le diagnostic posé ou le retard de l'enfant, ils constatent qu'il y a des actions ou activités à mener pour lui, qu'ils seront impliqués dans le processus de soin, que nous pourrons les soutenir dans leurs ressources, dans le processus éducatif et relationnel.

³ SFSS: Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale (rattaché au Service Médico-Pédagogique / DIP)

L'itinérance: être itinérant

mais savoir où aller

Les interventions au domicile de l'enfant favorisent la mise en place des projets psychopédagogiques et les adaptations les plus appropriées aux besoins de l'enfant.

Pour les parents, les conseils ou activités psychopédagogiques sont en lien direct avec le quotidien de l'enfant. Ils prennent tout de suite du sens pour eux.

Enfin, l'accès aux différents lieux de vie de l'enfant (famille, famille d'accueil, nounou, grands-parents, institution de la petite enfance) nous permet de mieux cerner certaines problématiques et d'y répondre avec précision.

La prévention: voir venir

La prévention constitue un des fils rouges de nos interventions.

De la prévention primaire qui regroupe toutes les mesures destinées à éviter l'apparition de difficultés ou handicap chez l'enfant bien portant, à la prévention secondaire où l'intervention du SEI aura pour but, d'amener l'enfant au maximum de son potentiel et de limiter les conséquences de sa déficience sur son développement. Jusqu'à la prévention tertiaire dont la première mesure est l'intégration de l'enfant dans sa famille, dans les lieux d'accueil de la Petite Enfance, dans les structures scolaires ordinaires ou spécialisées et plus généralement dans la société.

Savoir accueillir: les parents et l'enfant

La qualité du premier contact avec les parents qui s'adressent à nous est grandement déterminante pour la suite de l'accompagnement. C'est pourquoi, nous sommes très attentifs aux premières relations, aux représentations qu'elles vont susciter ainsi qu'aux «traces» qu'elles vont laisser.

Notre philosophie est d'accueillir les parents dans l'espace-temps dans lequel ils se trouvent, sans jugement, sans précipitation, avec leur passé, dans leur présent et leur futur.

Le partenariat:

tous ensemble... une évidence

Le SEI fait de la notion de partenariat un des piliers de son organisation. La reconnaissance des expertises et des ressources de chacun, la recherche de l'égalité entre les différents partenaires et d'un consensus lors des décisions à prendre sont des éléments essentiels.

Les parents sont, dès le début, acteurs de leur demande en téléphonant directement au directeur.

Une première rencontre est fixée à domicile permettant aux parents de présenter la situation de leur famille, les besoins de leur enfant, leur demande et attente et, au directeur de présenter le service, son organisation, ses objectifs, ...

Lorsque plusieurs professionnels interviennent auprès d'une même famille, il est habituel qu'ils se réunissent en réseau avec les parents dans le but de respecter les principes du partenariat.

Le réseau: une équipe pluridisciplinaire au service de l'enfant et sa famille

Le SEI de Genève ne dispose pas d'une équipe pluridisciplinaire. C'est pourquoi, la collaboration et le travail de réseau avec les pédiatres, les thérapeutes, les médecins spécialistes, les services d'évaluation, les services sociaux, etc., sont impératifs.

Autour de chaque situation se construit un réseau de soin qui se réunit régulièrement, où chaque partenaire, parent compris, peut revendiquer une appartenance avec des fonctions et rôles différents.

Notre rôle est aussi d'en discuter l'opportunité, l'organisation ainsi que les buts visés.

L'intégration: une place pour tous

La notion d'intégration présente deux formes distinctes et clairement identifiées dans nos interventions.

Au début d'une prise en charge SEI, il est impératif de créer une relation de confiance avec les parents. Il faut donc savoir s'intégrer au milieu familial, à son fonctionnement et à l'environnement physique, culturel et social. Nous entrons dans leur vie personnelle: il s'agit donc de trouver ou prendre la place qui nous est offerte sans pour autant perdre notre identité et le but de notre présence.

L'autre aspect du thème de l'intégration est le droit de l'enfant avec des besoins spéciaux de participer à la vie de la communauté, le droit à l'éducation, à la formation et à l'intégration sociale.

A Genève, la plupart des institutions de la Petite Enfance ont inscrit dans leur règlement l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Plusieurs services de soutien existent, dont l'antenne du SEI. Ces divers services collaborent et se complètent afin de favoriser une intégration satisfaisante pour tous les partenaires concernés.

L'intervention psychopédagogique

Une spécialité: l'approche généraliste

Le profil des enfants suivis au SEI est très varié (enfants présentant des déficiences intellectuelles, sensorielles et motrices d'origines diverses ou des retards de développement de tout niveau, ainsi que des enfants à risques de développement pathologique). L'intervention auprès de l'enfant peut débuter à la naissance et se prolonger parfois jusqu'à 6 ans. Aussi l'option a été prise, dès la création du SEI, d'offrir des prestations de type généraliste: notre intervention concerne la globalité du développement de l'enfant en lien avec les parents et l'environnement au sein duquel il évolue. De ce fait, l'intervenant du SEI doit être formé à la psychologie développementale, relationnelle et sociale ainsi qu'en pédagogie. En fonction des besoins et de l'évolution scientifique, il est important qu'il complète ses savoirs en participant à des formations continues. Le rôle généraliste du psychologue en SEI permet la coordination et la complémentarité entre différentes approches spécialisées appliquées par lui et d'autres intervenants participant au réseau de soins.

Des psychologues en

éducation précoce spécialisée

Une des particularités du SEI de Genève est de confier la prise en charge à des psychologues, alors qu'ailleurs en Suisse celle-ci est généralement assurée par des enseignant-es ou éducateur-trice-s spécialisé-e-s. Cette option a été prise afin de pouvoir offrir des prestations spécifiques telles que les interventions auprès d'enfants présentant des troubles psycho-affectifs, le soutien psychologique aux parents (et à la famille), l'accompagnement à la relation parents-enfant, les évaluations formelles du développement... D'autres avantages ont été constatés comme, par exemple, la reconnaissance de nos expertises par les médecins ou certains autres services et la mise en valeur de nos compétences pour les orientations des enfants.

Les étapes d'un suivi

Suite à un premier entretien avec le directeur du SEI, la situation est attribuée à un membre de l'équipe et un premier rendezvous est fixé, si possible en présence des deux parents, durant lequel le cadre de l'accompagnement est précisé.

L'intervention peut commencer: il va s'agir, au travers d'échanges avec les parents ainsi que d'activités avec l'enfant, de construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille et de trouver les meilleures conditions pour l'organisation de la séance. Après 3 à 5 séances, un bilan est établi et les premières lignes du projet psychopédagogique individualisé sont tracées.

Des séances de travail hebdomadaires sont mises en place avec les ajustements nécessaires de fois en fois. Après un trimestre environ, les résultats de cette première partie de suivi sont évalués afin de déterminer si l'intervention répond aux besoins de l'enfant ainsi qu'aux attentes des parents. Le projet psychopédagogique peut alors être construit en partenariat avec les parents et les professionnels du réseau de soins, ceci dans le but d'avoir une image unifiée de l'enfant ainsi que des objectifs communs. Après environ 6 mois de suivi, il est important d'organiser une réunion pluridisciplinaire rassemblant les parents et l'ensemble du réseau de soins. Ce bilan commun va permettre d'ajuster, de coordonner et d'enrichir le travail de chacun.

Nous entrons ensuite dans une phase durant laquelle l'accompagnement de la famille se poursuit, de séances en séances, ponctué par des entretiens avec les parents, des bilans pluridisciplinaires ou des contacts avec l'un ou l'autre des intervenants. Puis après un an, deux ou six ans de suivi, nous abordons la dernière étape: c'est la fin de l'accompagnement qui s'annonce. L'orientation a été discutée et élaborée avec les parents ainsi qu'avec le réseau. Une suite est organisée pour l'enfant et sa famille: il s'agira d'une prise en charge médicale, thérapeutique, par un autre service, d'une intégration en crèche, en école spécialisée ou ordinaire. La décision est prise par les parents, conseillés et soutenus par les professionnels du réseau de soins. Le sujet de l'orientation est une préoccupation majeure pour les parents dès l'annonce d'un handicap et les psychologues du SEI effectuent un conséquent travail d'accompagnement et de soutien. Lorsque la décision de l'orientation est prise et la solution trouvée, la fin de notre suivi s'organise: la transition avec l'équipe de professionnels prenant le relais est effectuée, les séances s'espacent, la séparation est verbalisée et il est temps de prendre congé... avec un petit cadeau pour garder la trace, un souvenir du temps partagé.

Quelques mots de conclusion...

Depuis 1996, les postes attribués au SEI ont approximativement doublé (9 postes sur le terrain aujourd'hui) mais le nombre d'enfants et de familles a quadruplé (passant d'une cinquantaine à plus de 200). La fréquence des suivis reste fixée à «une à deux fois par semaine» et il est impossible d'offrir davantage même lorsque les besoins de l'enfant ou la situation de la famille le réclament (sauf encore en période de vacances scolaires). Les temps de séance ont perdu également de la souplesse en se limitant à environ une heure trente par séance.

A Genève, l'entrée en vigueur de la RPT a demandé de nombreux contacts pour expliquer le travail spécifique du SEI et déterminer de nouvelles modalités de collaboration. De nombreux formulaires administratifs ont été créés pour demander la prolongation des anciennes mesures AI, pour les nouvelles demandes, pour les renouvellements de financement, pour les orientations et changements de structure. Nous avons dès lors vu notre travail administratif exploser!

Le critère de «résidence sur le canton» est devenu obligatoire pour l'octroi des prestations financières. Des refus ont donc été donnés aux suisses habitant en France voisine et aux frontaliers

Mais les prochaines décisions politiques auront l'avantage de la proximité et aujourd'hui, le canton de Genève travaille sur son concept cantonal de l'enseignement spécialisé. Il est réjouissant de constater que la période pré-scolaire est considérée à part entière. Des propositions de renforcement du dépistage (pédiatres, familles d'accueils, institutions petite enfance), de coordination du réseau pré-scolaire et de moyens supplémentaires pour l'intervention précoce sont étudiées.

En 2009, le Service Educatif Itinérant fête ses quarante ans d'existence. Ses valeurs de partenariat avec les parents, de prise en charge précoce, d'intégration, de travail en réseau et de prévention restent toujours d'actualité. Et dans le contexte actuel de changements multiples, l'équipe du SEI dispose des ressources nécessaires et des compétences d'adaptation pour y faire face et maintenir la grande qualité de sa pratique de Soutien, d'Ecoute et d'Itinérance



Francine Bauloz psychopédagogue

Eric Métral directeur et psychologue

Ariane Cevey psychologue

Service Educatif Itinérant Association ASTURAL 16, rue de Veyrier, 1227 CAROUGE 022 343 87 09 sei-ge@astural.ch, www.sei-ge.ch

Themenschwerpunkte der Schweizerischen Zeitschrift für Heilpädagogik 2009				
Heft	Schwerpunkt	Redaktionsschluss		
1/2009	Integrative Konzepte der therapeutischen Fachkräfte			
2/2009	Berufswelt erwachsener geistig behinderter Menschen/			
	Lebenswelt im Alter			
3/2009	Gewalt/Verhaltensauffälligkeiten	19.01.2009		
4/2009	Forschung in der Heil- und Sonderpädagogik	16.02.2009		
5/2009	Früherziehung	09.03.2009		
6/2009	Schule und Beruf (Übergang)	20.04.2009		
7-8/2009	Therapien/Methoden (LOG/PMT)	18.05.2009		
9/2009	Sonderpädagogische Konzepte und Qualität	15.06.2009		
10/2009	Abklärungsverfahren	17.08.2009		
11-12/2009	Heilpädagogik und Kinder- und Jugendpsychiatrie	21.09.2009		
Anregungen, Beiträge, Fragen etc. an: redaktion@szh.ch				